

« Accompagnement du développement du bivouac sur le Parc naturel régional du Haut-Languedoc »

Durée prévue : 6 mois

Période : à compter de mars 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 30.11.2023

Lieu : Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Encadrements :

- Emilie Dubourg, chargée de mission activités de pleine nature

Lieu du stage : Parc naturel régional du Haut-Languedoc, 1 place du Foirail BP 9, 34220 Saint-Pons-de-Thomières, n° standard : 04 67 97 38 22

Compétences exigées :

- BAC + 4/ BAC+5 en lien avec les thématiques : tourisme et loisirs/activités de pleine nature, développement local/rural
- Très bon relationnel, sens de l'organisation, être rigoureux, autonome et force de proposition, esprit d'équipe, bonne capacité rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques et des SIG (Qgis, ArcGIS),
- Connaissances juridiques et expérience en itinérance souhaitées
- Permis B.

DESCRIPTIF DU STAGE :

✓ **Contexte :**

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est un territoire de moyenne montagne, diversifié et propice à la pratique des loisirs de pleine nature.

De nombreuses randonnées se sont développées au fil des années, notamment en matière d'itinérance :

- 7 grandes boucles de randonnée (dont 5 GR® de Pays)
- 6 sentiers de Grande Randonnée (GR®)
- 5 grands linéaires permettant la découverte du Parc à cheval ou à vélo : la vélocitanie, Passa Méridia, la Grande Traversée du Massif Central à VTT, les Hautes Terres d'Oc à cheval et leTarn à cheval.

Le long de ces itinéraires, il manque parfois d'hébergement à la nuitée pour assurer des étapes homogènes. Le bivouac peut alors être une alternative pour combler ces manques.

Par ailleurs, le Parc reçoit de plus en plus de demandes spontanées de pratiquants, d'individuels ou de familles souhaitant bivouaquer sur le territoire. A ce jour, les réponses se limitent au seul site du lac de Vesoles, identifié comme un site autorisé pour la pratique du bivouac.

✓ Contenu :

Le stagiaire aura pour missions :

- De consolider les connaissances juridiques autour de l'aménagement des aires de bivouacs, du camping sauvage, des règles liées au feu, etc.
- De réaliser un benchmark des bivouacs aménagés sur différents territoires ;
- D'identifier les manques d'hébergements le long des grands itinéraires ;
- D'identifier les besoins en matière de bivouac des différentes cibles (itinérants ou non) auprès des partenaires touristiques ;
- De mobiliser les partenaires locaux (communes, communautés de communes et partenaires départementaux, professionnels Valeurs Parc) et co-construire un plan d'actions pour le développement du bivouac ;
- De réaliser des fiches conseils à destination des acteurs locaux pour encourager le développement maîtrisé du bivouac sur le territoire.

Conditions pratiques :

- Accueil du stagiaire au siège du Parc
- Indemnités mensuelles de stage selon la réglementation
- Déplacements professionnels avec véhicule de service, et remboursement des frais de déplacements, si nécessaire.

Coordonnées pour postuler :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à Emilie Dubourg, par mail apn@parc-haut-languedoc.fr